

N°76
FEV
2021

Saint-Georges



du Bois

Bulletin Municipal

Perspectives P37/39
Brèves P40-41
Notre commune P42/43

Associations P29/31
Travaux P32/33
Vie Scolaire P34/35
Rétrospectives P36

Édito P2
Conseil Municipal P3/7
Actualités P8/25
Enfance/Jeunesse P26/28





S'il est une année où l'expression usuelle « bonne année, bonne santé » prend tout son sens, c'est bien l'année 2021.

Nous venons de vivre une année particulière qui restera sans nul doute dans nos mémoires.

Nous savons que la nouvelle année qui se profile sera une transition avant de retrouver une vie normale. Jamais autant qu'aujourd'hui, nous avons pris conscience combien nos cafés, nos restaurants, nos cinémas, nos spectacles, nos promenades sans limitation de distance où d'horaire font partie de notre vie. Jamais autant qu'aujourd'hui, la solution est entre les mains de chacun d'entre nous. Cette période de transition nous amènera à retrouver plus ou moins vite les plaisirs de la vie que je viens d'évoquer, d'autant plus que notre immunité sanitaire collective sera rapide. Il n'y a pas d'autre moyen pour répondre à ce défi mondial que de nous faire vacciner en grand nombre.

Le peuple français, c'est-à-dire chacun d'entre nous, est présenté comme le plus réticent alors que tout ce que la planète dispose de spécialistes médicaux a travaillé ensemble à l'élaboration d'un vaccin en moins d'un an. C'est un exploit dont l'humanité doit être fière.

Dès que possible, oui je me ferai vacciner et je souhaite que les boisgeorgiens soient nombreux à faire ce choix.

Pour notre village, de nombreux projets se réaliseront au cours de cette nouvelle année et déjà, certains travaux ont démarré. Dans ce bulletin, nous vous les présentons.

Les activités associatives ne pourront pas encore toutes reprendre dans leur diversité et leur dynamisme. Pour autant des initiatives innovantes sont prises par certaines d'entre elles et nous les encouragerons sans limite.

L'activité de lecture, à travers la bibliothèque, tellement importante pour l'épanouissement individuel, sera reprise en direct par la commune avec l'appui de bénévoles mais sans l'association A Pleine Page qui cessera son activité.

Que celles et ceux qui l'ont fait vivre pendant tant d'années soient remerciés de leur investissement dans notre commune. Il en est de même de l'activité tennis qui restera présente sous une autre forme. Le monde associatif est un monde vivant qui connaît comme chacun d'entre nous des moments fastes et des moments plus difficiles.

Avec les nouveaux équipements ouverts il y a quelques semaines, notre jeunesse exprime en grand nombre ses moments de loisirs autour de la piste BMX et du citystade. D'autres activités viendront s'y ajouter prochainement.

Quoiqu'il en soit, c'est ensemble que nous vaincrons les vicissitudes du temps présent pour faire de 2021 le retour au temps où il fait bon vivre, notamment à Saint Georges du Bois.

Bonne année à tous...

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
mairie-sgdb@orange.fr



10 Novembre 2020

Modification des statuts du bocage Cenomans

Le sivom du Bocage Cenomans a proposé, par délibération du 29 octobre 2020, la modification de ses statuts portant sur le fonctionnement du Bureau d'une part, et la clef de répartition des dépenses relatives à la compétence optionnelle « développement et gestion d'équipements de football et leurs annexes » d'autre part. La modification du fonctionnement du Bureau permettra une première analyse des questions mises à l'ordre du jour, facilitant ainsi le positionnement des membres qui voteront ensuite.

Quant à la réflexion concernant la répartition des dépenses entre les communes adhérentes de la compétence optionnelle, elle fait suite aux études menées sur le projet de nouveaux équipements de football à Saint Georges du Bois et Pruillé-le-Chétif.

Les équipements envisagés à Pruillé-le-Chétif sont plus onéreux que ceux prévus à Saint Georges du Bois, et les élus des deux communes ont souhaité modifier la clef de répartition afin de tenir compte de cet élément.

Le comité syndical propose donc aux conseils municipaux des communes membres la modification des articles comme suit :

Dans l'article 9 : bureau :

Ajouter : « Le bureau examine les questions ou sujets à soumettre au comité syndical afin d'émettre un avis. Celui-ci sera considéré comme favorable pour présentation au comité syndical s'il recueille 75% de voix pour. »

Dans l'article 10-3 b : contribution des communes / compétence optionnelle :

En remplacement de : « La répartition des dépenses relatives à la compétence optionnelle « développement et gestion d'équipements de football et leurs annexes », se fera au prorata de la population entre les communes ayant adhéré à ladite compétence. Toutefois pour les dépenses d'investissement : les communes ayant déjà contribué à un investissement similaire à celui qui est engendré par le rattachement d'une nouvelle commune ne seront pas appelées à financer ce dernier, sauf accord de leur part ».

La proposition est d'inscrire :

« La répartition des dépenses relatives à la compétence optionnelle « développement et gestion d'équipements de football et leurs annexes », se fera en fonction de la localisation de l'équipement générateur de dépenses, chaque commune prenant en charge le montant des dépenses d'investissements réalisés sur son propre territoire et les dépenses de fonctionnement rattachables à un équipement. Pour les dépenses non rattachables à un équipement particulier, la répartition se fera au prorata de la population entre les communes ayant adhéré à ladite compétence. »

Le conseil municipal :

- Approuve le projet de modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans, dans les termes ci-dessus.

Acquisition d'un terrain nu à côté de la salle associative

Dans la perspective d'une extension du secteur Trompe-souris, le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'acquérir un terrain nu à côté de la salle associative. Le service France Domaine a évalué ce bien, d'une surface de 502 mètres carrés à 9 Euros le mètre carré.

Le conseil municipal après en avoir débattu, décide :

- D'acquérir la parcelle AH 58 d'une surface de 502 mètres carrés au prix de 5000 Euros
- D'autoriser le maire, ou en cas d'empêchement de ce dernier, le premier adjoint au maire, à signer l'acte d'acquisition et plus généralement tout acte se référant à cette affaire.

Le Mans Métropole: Rapport d'activités

Le maire présente au conseil municipal le rapport d'activités de LMM pour l'année 2019.

Transfert de la compétence service de défense extérieure contre l'incendie:

Le Mans Métropole propose que les communes membres puissent transférer la compétence Défense extérieure contre l'incendie, jusqu'à lors communale: il s'agit de tous les travaux de création ou entretien des points d'eau incendie (poteaux incendie). Le transfert permettrait de mutualiser les équipements et de confier cette mission au personnel chargé de la distribution d'eau potable, étant précisé que les dépenses afférentes seront à la charge du budget communautaire, moyennant le versement par les communes d'une dotation de compensation (45 000 € pour l'ensemble des communes).

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, décide d'autoriser le transfert à Le Mans Métropole du service public de « Défense extérieure contre l'Incendie » à compter du 1er janvier 2021 à l'exclusion du pouvoir de police qui reste municipal. Le maire est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

L'assemblée prend acte :

- que le transfert de ce service public entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à son exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui lui sont attachés à la date du transfert ;
- qu'aucun agent de la commune n'est concerné par ce transfert.

Transfert de la compétence «soutien aux clubs sportifs professionnels» et «nouveaux équipements sportifs structurants de dimension communautaire»

Le maire expose au conseil municipal la volonté du territoire du Mans Métropole de pouvoir accueillir des événements sportifs de dimension internationale ; Ainsi, un projet de réalisation d'une piscine avec un bassin de 50 mètres est à l'étude. Afin de coordonner les actions à mener dans ce domaine avec les autres institutions de territoire (Europe, Etat, Région, Département), Le Mans Métropole

propose d'assurer cette compétence.

Quant au soutien aux clubs sportifs professionnels, il ne peut être isolé de la compétence relative au sport. Cependant, la ville du Mans versera une dotation de compensation à Le Mans Métropole, du montant des subventions actuellement attribuées aux clubs professionnels.

Après en avoir débattu, le conseil municipal prend les dispositions suivantes :

- Il autorise le transfert à Le Mans Métropole des compétences « soutien aux clubs sportifs professionnels » et nouveaux équipements sportifs structurants de dimension communautaire » à compter du 1er janvier 2021 ;
- Il autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Lutte contre les organismes nuisibles: Convention avec Polleniz

Le conseil municipal a délibéré le 25 août 2020 pour approuver l'adhésion à Polleniz, qui coordonne la lutte contre les frelons asiatiques.

Il a également été décidé le versement d'une participation de la commune à chaque destruction de nid à hauteur de 50% du montant de la facture avec un plafonnement à 50 Euros.

Le signalement d'un nid de frelons asiatiques déclenche l'intervention d'une entreprise spécialisée mandatée par Polleniz, qui verse à celle-ci le montant alloué par la commune.

Cependant, Polleniz ne disposant pas d'une trésorerie, il convient que la commune verse une provision.

Le conseil municipal décide le versement d'une provision à hauteur de 300 Euros, et autorise le maire à signer la convention.

Dénomination de voies:

Par délibération du 9 mars 2020, le conseil municipal a dénommé plusieurs voies communales dans le cadre de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire.

Il reste trois voies qui n'ont pas encore reçu de nom.

Le conseil municipal décide de nommer ces voies communales comme suit :

- Chemin de la Boulaie
- Chemin de la Piraudière
- Route des Chaleries

Affaires Diverses

Attributions de subventions

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 400 Euros pour l'aide à la vallée de la Vésubie sinistrée, par le biais de l'Association des Maires de France
- 100 Euros à l'association du Bleu de France, qui n'a pas pu organiser sa collecte en faveur des anciens combattants et victimes d'attentats pour cause de confinement

15 décembre 2020

Création et élection d'un poste adjoint supplémentaire

Quatre adjoints avaient été désignés en début de mandat.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la création d'un poste de 5e adjoint, en charge des questions numériques, informatiques et nouvelles technologies.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer le 5e poste d'adjoint.

Il est ensuite procédé à l'élection du 5e adjoint.

M. Sébastien GANDON est déclaré seul candidat.

A l'issue du 1er tour de scrutin, M. Sébastien GANDON élu avec 19 voix, soit la totalité des suffrages exprimés.

Information sur la création d'un poste de conseiller délégué

La création d'un poste de conseiller municipal délégué ne résulte pas d'une délibération du conseil municipal.

En effet, l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que « Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal. »

L'octroi d'une délégation à un conseiller municipal ne relève donc pas des attributions du conseil municipal.

Le maire informe le conseil municipal de l'attribution d'une délégation à M. Jacques LANDRY, conseiller municipal : sous l'autorité de M. Jacky LÉBOUC, 1er adjoint, M. LANDRY est chargé du suivi des activités des services techniques, ainsi que du suivi des travaux communaux et des entreprises.

En revanche, le conseil municipal doit se prononcer sur l'indemnité accordée.

Fixation du montant des indemnités du 5e adjoint et du conseiller délégué

Le conseil municipal décide de fixer les indemnités de la manière suivante :

- Pour le conseiller délégué : 233.36€ bruts mensuels (6% de l'indice 1027) ;
- Pour le 5e adjoint : 536.74€ bruts mensuels (94% de l'indice 1027).

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

->Affaires diverses

Projet d'extension de l'installation de stabulation du Gaec du Gennetay (Mr Leffray)

M. Leffray présente le projet d'extension de son installation de stabulation, dans un bâtiment préexistant qui a été couvert. La demande instruite au titre des ICPE a été déposée en vue d'atteindre la jauge maximale de bêtes, mais celle-ci ne sera pas utilisée dans un premier temps (il s'agit d'anticiper l'augmentation des années à venir).

L'avis des voisins situés à moins de 100m a été sollicité. Ceux-ci n'ont pas formulé d'opposition et ont confirmé leur accord par écrit.

Le conseil municipal a été saisi pour avis par les services de la préfecture dans le cadre de l'instruction de la procédure des installations classées.

M. Leffray, conseiller municipal directement intéressé, s'abstient de voter.

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable au projet d'extension.

Bons d'achats

Face au constat de l'impossibilité d'organiser un moment de convivialité pour les anciens, et pour soutenir les commerçants de la commune, il est proposé de distribuer des bons d'achats de 15€ aux personnes inscrites sur le registre d'alerte et d'urgence ainsi que pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Cela concerne environ 130 personnes. Ces bons nominatifs, utilisables en une fois, seraient valables dans les commerces de Saint Georges du Bois jusqu'à la fin du mois de février.

Pour être remboursés, les commerçants établiront une facture à la commune en joignant les bons qui leur auront été remis.

Le conseil municipal valide la création de ces bons d'achat.

Aménagement urbain: c'est au tour de l'entrée du village côté le Mans

Avec le début de l'année 2021, des nouveaux travaux sont programmés, certains sont même déjà commencés. C'est le cas de l'aménagement urbain de l'entrée de bourg côté Le Mans. Ces travaux représentent le deuxième grand secteur de réaménagement, tels que la municipalité les avait présentés dès 2019. Après le centre bourg jusqu'au pôle santé, c'est le carrefour des rues du Mans et de la croix Sainte Apolline qui fait l'objet de travaux. Les caractéristiques techniques du projet vous sont présentées dans les schémas ci-dessous.

Le chantier a démarré début décembre par l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique aériens. Cette partie est sous maîtrise d'ouvrage du département de la Sarthe. Courant février, ce sera le tour de l'aménagement urbain proprement dit, sous maîtrise d'ouvrage de Le Mans Métropole. L'objectif est de réduire la vitesse à l'entrée du village par un rétrécissement sensible de la voirie de la rue du Mans.



Perspectives du carrefour Rue du Mans et Rue de la croix Sainte Apolline

Un plateau surélevé sera aussi réalisé au carrefour entre les deux voies. Les trottoirs de la rue du Mans, élargis, recevront des arbres de haute tige afin de couper la perspective visuelle qui est source de vitesse. Sur la rue Sainte Apolline, des trottoirs seront également réalisés sur la partie qui n'en dispose pas à ce jour. La pointe entre les deux rues sera paysagée et un cheminement piéton y prendra place.

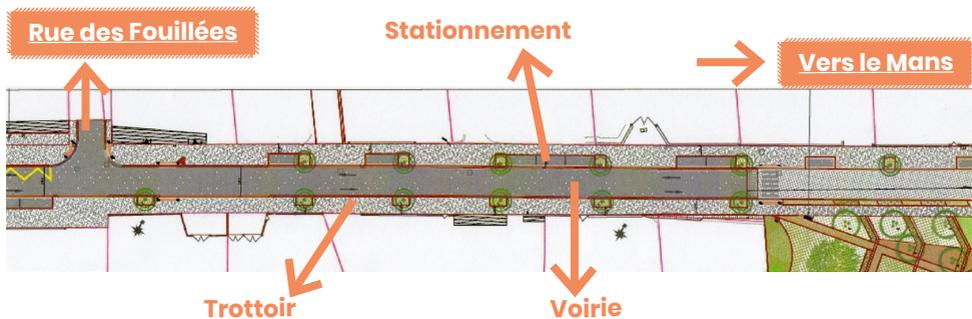
L'esprit général sera le même que celui qui a été retenu du centre bourg au pôle santé. Priorité aux piétons, paysagement et réduction de vitesse.

Comme pour le secteur précédent, nous aurions souhaité vous présenter les éléments du projet à l'occasion d'une réunion publique mais la situation sanitaire ne le permet pas. Nous utiliserons au mieux les moyens de communication à notre disposition pour vous informer.

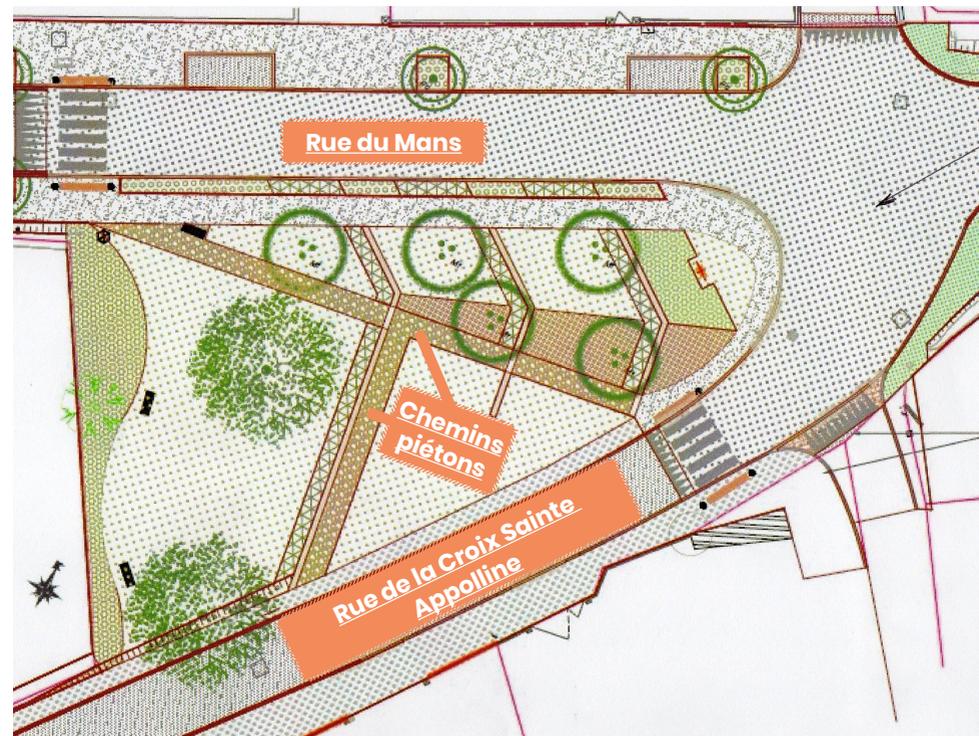
Périmètre d'intervention entre la «Rue du Mans» et la «Rue de la croix Sainte Appolline»



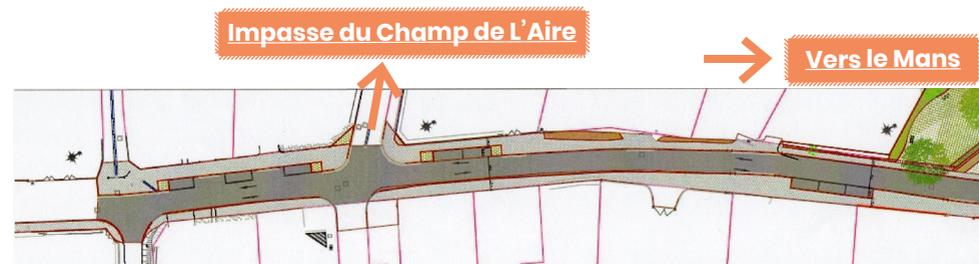
Détail sur les aménagements urbains situés «Rue du Mans»



Zoom sur les différents travaux et aménagements urbains prévus pour la «Rue du Mans» et la «Rue de la croix Sainte Appolline»



Détail sur les aménagements urbains situés «Rue de la croix Sainte Appolline»



Football et boules seront à l'honneur en 2021

L'aménagement des équipements de football commencera au printemps

C'est un enjeu primordial pour les deux communes de Saint Georges du Bois et Pruillé le chétif que de réussir cet aménagement. Il est souhaité par des centaines de pratiquants du football et parmi eux de nombreux jeunes. Il est attendu par les nombreux bénévoles qui s'engagent pour que vive sur notre territoire cette activité sportive, si significative de la dynamique de nos villages.

C'est un dossier « lourd » à plusieurs titres qui va se concrétiser cette année avec les nouveaux équipements prévus sur les terrains de football de Saint Georges du bois et de Pruillé le chétif :

- « lourd » car il a fallu identifier les besoins et attentes d'un grand nombre d'intervenants, ce qui a nécessité une longue mais riche période de concertation.
- « lourd » car il s'agissait de monter un projet mutualisé avec une autre commune, Pruillé le Chétif, et mettre en place des méthodes de travail différentes en recherchant autant que possible les complémentarités entre les deux villages. Ainsi de la répartition des dépenses entre les deux communes a été un sujet important et nous nous sommes mis d'accord sur le principe d'une proratisation en fonction de la localisation de l'investissement (idem pour le fonctionnement rattaché)
- « lourd » car au delà de l'aspect sportif auquel le projet correspond, il a fallu identifier le cadre juridique le mieux adapté et le choix du Bocage Cénomans a ainsi été retenu, demandant une modification des statuts de notre syndicat intercommunal.
- « lourd » car c'est un projet dont l'investissement est estimé à près de 1.380.000€ HT (les appels d'offres sont en cours) et ni l'une ni l'autre des communes n'auraient pu le financer sans la recherche d'importantes subventions qui se montent à ce jour à 800.000€ (58%). La recherche et l'obtention des financements a été une importante tâche de l'année 2020. Les aides de l'Etat (principal financeur) et de la région Pays de la Loire sont notifiées à ce jour. Nous attendons de savoir à ce jour si le milieu sportif du football nous accordera également une aide et nous avons bon espoir...

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- A Saint Georges du Bois, réalisation d'un nouveau terrain d'honneur à l'emplacement du terrain d'entraînement actuel (105m x 68m). Le terrain d'honneur actuel deviendra un terrain d'entraînement éclairé dans sa totalité. Ces terrains seront naturels, en herbe. Les élus boisgeorgiens n'ont pas souhaité retenir l'option d'un terrain synthétique, pour des motifs d'environnement et de coûts. Un nouveau vestiaire sera construit à proximité des 2 terrains. Un parking, à l'emplacement de l'actuel boulodrome, permettra aux visiteurs d'y accéder à partir du Bosquet de trompe souris.
- Un nouveau boulodrome sera aménagé sur le terrain situé entre l'actuelle buvette et le terrain d'honneur actuel. Il sera couvert par des ombrières photovoltaïques.

- A Pruillé le Chétif, un nouveau terrain de compétition sera réalisé à l'emplacement de l'actuel terrain de jeu. Il sera en gazon synthétique. Il sera éclairé.
- L'actuel terrain d'entraînement des jeunes sera refait (60m x 40m) avec des buts de foot A8

L'ensemble de ces travaux devrait être terminé au début de l'année 2022. Il est convenu avec les représentants de l'association FCSGP que les travaux les plus perturbants essaieront d'être programmés dans les moments les moins gênants pour la poursuite de l'activité sportive. Un calendrier plus précis pourra être communiqué lorsque les attributions des marchés aux entreprises seront conclues.



Le parcours de la ronde verte s'est agrandi ces dernières semaines

A partir du lotissement du Panorama, un accès rue des acacias derrière le terrain de pétanque permet de descendre vers la route de Souigné par un nouveau chemin vert sécurisé et entretenu.

Il sera prolongé très prochainement le long de l'Orne Champenoise et permettra à terme de rejoindre le nouveau lotissement du Val de l'Orne.

Un nouveau chemin partira des Garandières et contournera le bas du Parc des Hayes en longeant les habitations derrière la Cour de la Lyre et l'allée Orion. Il permettra de se diriger vers la route de Sablé et l'espace de jeux et à terme vers l'étang de la Rivière.

Légende:

- Espace piéton aménagé 
- Ronde verte 
- itinéraire piéton conseillé 
- circuit des squares 
- projets futurs chemins 



Plusieurs travaux de voirie en chantier d'ici la fin du mois de février 2021

Travaux rue du Mans et rue du Colonel Touchard

Afin de sécuriser la circulation des piétons et d'améliorer le stationnement des véhicules, des travaux ont été programmés sur la rue du Mans et sur la rue du Colonel Touchard entre le 11 et le 23 Janvier 2021.

Une place de stationnement supplémentaire sera ajoutée sous la boulangerie ainsi que 2 autres places à hauteur du 17 rue du Mans.

Deux places de stationnement supplémentaires seront ajoutées en haut de la rue du Colonel Touchard. Les piétons pourront ainsi circuler sur un nouveau trottoir sécurisé créé à cet endroit.

L'enrobé de l'ensemble du parking rue du colonel Touchard sera refait à cette occasion.



Avant



Après

Travaux rond-point du Panorama

Le rond-point du Panorama est détérioré dans sa partie centrale. D'autre part, il a été constaté que des automobilistes indécents n'hésitaient pas à franchir pour éviter d'avoir trop à ralentir.

C'est pourquoi, la municipalité a demandé à Le Mans Métropole la modification de ce rond-point. Les travaux de remise en état et de modification sont prévus entre le 25 Janvier et le 26 février. A cette occasion, le trottoir le long de la rue de Sablé sera prolongé de façon à permettre la traversée de la rue du belvédère de la croix du sud en sécurité, avec un passage piétons sécurisé



QU'EST-CE QU'UNE M.A.M. (Maison pour Assistantes Maternelles) ?

Une M.A.M. est un lieu où des assistantes maternelles indépendantes exercent leur activité de garde d'enfants en mettant en commun différents supports et équipements. Ce dispositif correspond à une évolution du métier où de nombreuses professionnelles (il n'y a pas d'hommes exerçant cette fonction dans notre commune) souhaitent un lieu dédié à leur travail. Traditionnellement, les « nounous » exercent à leur domicile, avec les contraintes de la coexistence avec la vie privée. Si certaines souhaitent poursuivre dans ce cadre, on peut constater que l'affaiblissement des vocations pour ce métier vient notamment de cette caractéristique. La M.A.M. a pour objectif de répondre à cette situation.



Photo non contractuelle

Pourquoi une M.A.M sur St Georges du Bois?

Avec le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans, qui détient la compétence petite enfance, les élus boisgeorgiens ont été alertés de la baisse de la démographie des assistantes maternelles dans les deux à trois ans à venir, avec plusieurs départs en retraite envisagés. Pour proposer aux familles un potentiel de gardes d'enfants équivalent, il est nécessaire de s'adapter aux évolutions de ce métier.

Quelles sont les caractéristiques d'une M.A.M.

Les caractéristiques d'une M.A.M. dépendent principalement du nombre d'assistantes maternelles susceptibles d'y travailler. A ce jour, la réglementation autorise le regroupement maximum de quatre professionnelles. Le projet sera donc dimensionné à ce niveau, c'est-à-dire pour y accueillir 16 enfants non scolarisés (4 enfants par assistante maternelle)

En prenant en compte les obligations imposées par le service départemental de la protection maternelle et infantile il faudra au minimum 160m² de plain-pied.

Le lieu est-il identifié?

Oui, le projet de M.A.M. se fera à côté de l'accueil périscolaire, de l'autre côté de l'aire de jeux pour tout-petits, sur un terrain acquis dès 2020. Divers bâtiments vétustes seront démolis préalablement.

Qui seront les assistantes maternelles au sein de la M.A.M?

Depuis plus d'un an, des candidates se sont manifestées spontanément auprès de la Mairie pour créer une M.A.M. et nous ont interrogés afin de savoir si la commune était intéressée pour accueillir une telle activité. Un groupe de travail d'élus s'est constitué pour auditionner ces différentes personnes. Parmi les critères, figuraient ceux d'une équipe de 4 personnes constituées au moins pour moitié d'assistantes maternelles nouvelles. En effet, l'objectif est prioritairement de développer la capacité d'accueil pour les familles recherchant ce mode d'accueil pour leurs enfants. Le choix définitif parmi les équipes devrait intervenir prochainement.

A quand l'ouverture?

Nous n'y sommes pas encore. Il nous faut concevoir le projet architectural (le cabinet d'architecture est en cours d'être choisi), obtenir le permis de construire, réaliser la construction et parallèlement monter un dossier de subventions auprès de différents partenaires. La commune a besoin d'être aidée pour réaliser ce projet et devrait pouvoir bénéficier de différents plans de relance lancés notamment par l'Etat et la Région. Raisonnablement, il faut envisager une ouverture courant 2023. De plus, ces différentes phases évolueront en concertation avec les futures occupantes des lieux et nous nous appuyerons sur le savoir faire des collaboratrices petite enfance du Bocage Cénomans. Cela demande du temps.

Combien coutera cette M.A.M?

Il est beaucoup trop tôt pour le savoir. L'architecte n'a pas encore travaillé sur le projet. Quoiqu'il en soit, la municipalité a déjà ouvert une ligne budgétaire en 2020 et l'abondera 2021.

Avec ce projet, la capacité d'accueil des enfants sera t'elle suffisante?

Vraisemblablement pas mais ce projet contribuera à maintenir une offre significative sur la commune. C'est pourquoi une micro-crèche verra aussi le jour en 2023 avec une capacité d'une dizaine d'enfants mais c'est un autre type de garde. Les deux projets réunis devraient permettre de compenser les départs envisagés des assistantes maternelles. Par ailleurs, il faut travailler à l'échelle du territoire et pas uniquement de la commune. Le territoire, c'est le Bocage Cénomans donc cinq communes.

Développement de services pour les Aînés

Depuis quelques mois, nous passons une période difficile et nous avons dû adapter nos comportements, nos habitudes de vie. Nous savons tous combien il est important de sortir, rencontrer du monde pour échanger ou tout simplement pour exister. L'isolement, la solitude sont un fléau qui touche quotidiennement certains Boisgeorgiens, notamment parmi nos aînés.

Conscient de ce problème, le CCAS souhaite lancer une dynamique en faveur des aînés afin de créer du lien social et leur faciliter le quotidien. Deux activités vont être proposées à partir d'avril 2021:



Portage de repas : « entrée, plat, dessert, livrés avec le sourire »

En lien avec le restaurant scolaire, un service de portage de repas sera piloté par le CCAS à destination des aînés en situation d'isolement ou rencontrant des difficultés à préparer eux-mêmes leur repas.

Repas livrés par des bénévoles de la commune (lundi, mardi, jeudi, vendredi sauf vacances scolaires). Tarif : **6.80 euros**.

Vous souhaitez des renseignements ou bénéficier du portage de repas ?

Contactez la mairie : **02 43 47 18 87**

Mercredis conviviaux : « se retrouver pour échanger autour d'un repas »

Une fois par mois, un temps convivial sera proposé aux Boisgeorgiens de plus de 60 ans. Pour les premières séances, un repas sera suivi d'échanges sur le thème de l'alimentation (équilibre alimentaire, échange de recettes ...). Tarif : **6.80 euros**. En cas de difficultés de déplacement, nous allons chercher nos aînés à domicile.

Vous souhaitez des renseignements ou participer aux mercredis conviviaux ?

Contactez la mairie : **02 43 47 18 87**

APPEL A BENEVOLES

Vous avez un peu de temps à consacrer à nos aînés ?

Vous êtes disponible un mercredi après-midi par mois pour participer à l'animation des mercredis conviviaux ?

Ou de 10 h 30 à 12h un jour par semaine ou quelques jours dans le mois pour le portage de repas ?

Vous avez des idées à partager avec nous ?

Contactez nous !

Les perspectives de la bibliothèque

La bibliothèque est un service qui connaît un succès grandissant depuis plusieurs années. Malgré les différents confinements et restrictions sanitaires la bibliothèque reste très fréquentée par les Boisgeorgiennes et Boisgeorgiens.

L'association "A pleine page" assure la gestion de la bibliothèque et l'accueil du public en présentiel ou « en drive ».

Depuis plusieurs semaines/mois, cette activité a atteint une taille et un niveau tel qu'une gestion sous forme associative s'appuyant exclusivement sur les bénévoles ne semble plus appropriée. C'est ainsi que l'association "A pleine page" a émis le souhait de se décharger de la gestion administrative qui devient de plus en plus lourde.

Il était donc naturel et évident pour la municipalité de rechercher un autre mode de gestion pour permettre la pérennité de cette offre culturelle sur la commune. A l'issue de différents échanges avec les responsables de l'association, il a été envisagé de procéder à la dissolution d'A Pleine Page en tant qu'association et d'offrir aux personnes qui souhaitent continuer à s'investir dans l'accueil du public, la possibilité de la faire sous forme de collaborateurs bénévoles du service public. La bibliothèque sera alors municipale et Sylvie BAILLY, salariée de la commune, prendra en charge tous les aspects administratifs et de gestion.

Le souhait de la municipalité est d'inscrire ce changement dans la continuité de ce qu'est la bibliothèque aujourd'hui. Par exemple, les horaires d'ouverture au public resteront les mêmes et seront toujours majoritairement assurés par les bénévoles.

La municipalité tient particulièrement à remercier les membres d'"A pleine page" dont sa présidente Elisabeth BOUTEILLER pour leur excellente gestion du service de bibliothèque et leur investissement au service de la lecture. La municipalité se réjouit de reprendre la gestion d'un outil aussi performant et souhaite poursuivre la bonne collaboration déjà existante avec les bénévoles présents et futurs.

2021: Des vœux numériques et un diaporama toujours disponible

La situation sanitaire de ce début d'année ne nous a pas permis de vous proposer notre rencontre à l'occasion de la présentation des vœux à la salle associative. Ce moment de convivialité où 200 à 250 d'entre vous sont présents est pourtant un fort moment de rencontre et d'échanges dont nous regrettons l'absence.

Pour autant, les moyens de communication à notre disposition, nous ont permis de vous présenter des vœux en vidéo à partir du site internet de la commune ou de l'application smartphone.

Nous avons souhaité maintenir la présentation sous forme d'un diaporama à travers lequel les réalisations de l'année écoulée sont passées en revue et les projets de la nouvelle année, présentés. Ce diaporama restera d'ailleurs à votre disposition sur le site internet pendant plusieurs semaines à la rubrique « **le mot des élus** » (à droite sur la page d'accueil).

Le dépliant/chevalet que nous vous avons distribué reprend aussi les termes de la vidéo à travers laquelle le Maire, Franck BRETEAU, s'est adressé à la population.

Le présent bulletin vous récapitule aussi en page 38 les principaux éléments qui constitueront les actions de la municipalité pour 2021.

La commune à offert un bon de Noël de 15€ à plus de 130 boisgeorgiens

Les festivités habituelles proposées par la municipalité n'ont pas pu se tenir cette année pour cause de situation sanitaire réduisant les regroupements en milieu fermé. C'est pourquoi, en compensation, les élus ont souhaité offrir un « bon de Noël » aux personnes âgées de + de 80 ans ainsi qu'à celles et ceux qui se sont inscrits sur le registre d'alerte et de sécurité. Ainsi, plus de 130 personnes ont reçu un bon de 15€ à valoir auprès des commerçants de la commune participant à l'opération.

La municipalité remercie les commerçants partenaires de cette opération.

Nouvelle année, nouvelles collaboratrices en mairie

En venant en Mairie, peut-être croirez-vous des visages qui vous sont inconnus à ce jour. Rien de plus normal puisque deux nouvelles collaboratrices sont arrivées.

A droite sur la photo, Emilie POLFLIET, arrivée depuis mi-novembre reprend le poste de secrétaire générale occupée pendant près de trente ans par Véronique CABARET qui a fait valoir ses droits à la retraite. En lissage pendant quelques semaines avec la titulaire sortante du poste, Emilie POLFLIET se trouve dorénavant à la tête de l'administration boisgeorgienne. Arrivant de la Préfecture de la Sarthe, la nouvelle secrétaire générale de Saint Georges du Bois connaît bien le milieu des collectivités locales avec lesquelles elles étaient en relation constante.



A droite sur la photo, Aline LEMEE, arrivée depuis début janvier reprend le poste chargée des fonctions administratives, notamment en ressources humaines et des permanences de l'agence postale occupée par Sylvie MASSON qui est partie pour le sud Sarthe fin janvier. Aline LEMEE a déjà travaillé dans des communes et plus récemment au sein d'un E.H.P.A.D. dans l'ouest de la Sarthe où elle assurait un poste d'adjointe de direction.

La piste BMX est ouverte

Dès le premier week-end d'ouverture, le samedi 19 décembre, de très nombreux enfants et quelques adultes ont pratiqué tout au long de la journée la piste BMX. Le site de l'espace jeux dans son ensemble a connu une belle fréquentation sous une météo clémente. Depuis la fréquentation est régulière, un grand nombre de jeunes et d'adultes pratiquent la piste d'où l'importance d'appliquer les règles de sécurité.



Petit rappel :

Nous invitons les amateurs à respecter les règles de comportement indiquées sur place. Ainsi, pour pratiquer, le port du casque est obligatoire.



Si les travaux de gros œuvre de la piste B.M.X. sont terminés, il reste encore quelques finitions à réaliser: engazonnement, mobilier urbain, etc...

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments et de veiller à votre sécurité.



Pratique du Tennis à Saint Georges du Bois.

L'assemblée générale de l'association Tennis Club de Saint Georges du Bois s'est tenue le 17 décembre 2020 en la présence de Mr Lebreton, Président, du bureau, de Murielle Robin et de Julien Pré (adjoints au Maire). A l'issue de cette assemblée, l'association de tennis a été dissoute faute de bénévoles disponibles pour continuer à faire vivre celle-ci.

Cependant, l'activité tennis à Saint Georges du Bois sera poursuivie. Elle sera désormais gérée directement par la municipalité et l'accès aux courts sera gratuit. La mise en œuvre des modalités de fonctionnement est confiée à **Julien Pré**, adjoint au Maire. Vous pourrez le contacter au **06-23-99-88-59** à partir du 30 janvier 2021 afin de réserver un des deux courts.

L'équipe municipale réfléchit actuellement à un nouveau projet afin que l'activité tennis perdure, et que l'accès aux courts et le système de réservation vous soient facilités. Nous communiquerons à ce sujet dans les prochaines semaines dès qu'une solution satisfaisante et pérenne sera validée.



Initiatives innovantes : Projet de création d'un tiers-lieu agri-culturel sur notre commune.

Marie, Anne-Sophie et Claire se sont lancé un défi : créer un « lieu hybride d'innovation collective, de partage agri-culturel et de (re)connexion » à Saint-Georges Du Bois. Le projet prendra vie au lieu-dit « Le Gué-Perroux », sur la route de Soulligné. Leur souhait est d'ancrer leur initiative dans le local, nous leur avons proposé une interview que nous retranscrivons ci-dessous.

SGDB : Bonjour à vous trois. Commençons par une présentation de "l'équipe coeur", comme vous l'appellez.

Marie, An'So et Claire : Bonjour et merci de nous donner cet espace d'expression. Nous sommes 3 à porter ce projet, avec des profils différents et complémentaires :



Marie : Arrivée sur la commune en 2019 nous avons acquis le "Gué Perroux" afin d'y développer un projet. Après 15 ans dans le secteur privé et le conseil, j'ai décidé de tenter l'aventure de l'entrepreneuriat. Je serai la gestionnaire du lieu et je serai très impliquée sur la programmation.



Anne-Sophie : Je travaille dans l'audiovisuel, mais aussi éducateur sportif, et organise et anime régulièrement des événements de manière bénévole. Je serai en charge de la programmation du lieu et de l'animation de nos communautés.



Claire : Je continue de me former via un BPREA pour devenir maraîchère tout en m'installant sur une parcelle d'un hectare au Gué Perroux. Je serai en charge de la production de légumes bios qui seront vendus au café du lieu, dans les restaurants scolaires locaux et aux habitants du territoire.

SGDB : En effet, vos profils sont très différents ! Comment a émergé cette idée de Tiers Lieu, comment vous êtes-vous rencontrées ?



Marie : A l'origine je souhaitais créer un lieu pour accueillir des séjours de reconnexion familiale, pour permettre aux familles des bulles d'air apprenantes. Mais en observant notre territoire et en entendant les besoins exprimés localement, je me suis dit qu'il fallait plutôt créer un lieu fait par et pour les habitants qui pourra accueillir en son sein des familles ou des entreprises. Il fallait alors constituer une équipe !



Anne-Sophie : C'est en effet l'histoire que Marie m'a racontée il y a 6 mois, et j'ai immédiatement vu que ce projet pourrait apporter beaucoup à notre territoire. Impensable que je ne m'y engage pas, surtout que Marie recherchait quelqu'un qui puisse mélanger culture, création, écologie,

inclusion. C'est ainsi que nous avons décidé de tenter l'aventure ensemble, et j'ai donc rejoint l'équipe coeur.



Claire : Moi aussi j'ai immédiatement vu que ce collectif pourrait être un espace idéal pour ma future exploitation. Ce n'est pas si simple de trouver un terrain, sur un territoire avec des débouchés de proximité, et, qui plus est, dans un collectif. Comme le courant est bien passé, nous avons décidé d'avancer ensemble.

SGDB : Racontez-nous un peu ce que sera ce lieu.

Marie, An'So et Claire : Construit au cœur du territoire, ce tiers lieu aura pour objectif d'échanger, de créer des synergies et de stimuler des projets indispensables aux transitions environnementales, énergétiques et sociétales de notre époque. Nous allons créer différents espaces avec "le café", lieu de rencontre, de partage et d'émulation collective, l'espace maraîchage pour la production de légumes bio, une salle modulable d'environ 100m² et à l'étage des hébergements.

L'ensemble sera porté par une programmation d'activités autour de la réalisation de soi, de l'ouverture (culture, science, numérique, faire soi-même, faire ensemble, gastronomie, bien-être, parentalité, art), et de la reconnexion à la Terre (biodiversité, expérimentation, agriculture).

SGDB : Merci à vous trois, nous sommes ravis qu'une telle initiative voit le jour sur notre commune.

Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, des éléments de présentation sont disponibles sur simple demande à : tierslieu-sgdb72@ecomail.fr



Le Bocage Cénomans se réorganise...

Après 4 ans de fonctionnement, le Syndicat du Bocage Cénomans se donne les moyens d'aller plus loin quant à la mise en œuvre de son projet social de territoire en créant un poste dédié. Stéphanie Morin assumait cette mission, en complément de ses fonctions de coordinatrice petite enfance et de responsable du relais.



Désormais, Lise Devaux reprend ce poste élargi à la coordination territoriale en action sociale. Riche d'une expérience auprès de plusieurs collectivités, plutôt jusqu'alors dans l'enfance, Lise a en poche une formation qui lui permettra d'assurer l'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire du Bocage Cénomans. Elle participe à la réflexion du projet politique des élus, du suivi de sa mise en œuvre concrète, ainsi que de l'articulation des contrats signés avec la CAF, partenaire incontournable du soutien aux familles. Le rôle de la coordinatrice territoriale est aussi de développer une culture transversale et partagée entre les services du Bocage Cénomans et les acteurs locaux.

Légende : L'équipe du Bocage Cénomans. De gauche à droite :



- Stéphanie MORIN (responsable service petite enfance et parentalité)
- Alexandra ZAHIDE (secrétaire, comptable chargée de la communication)
- Erwan VIEL (responsable service enfance-jeunesse)
- Claire DEZAFIT (éducatrice au relais petite enfance)
- Lise DEVAUX (coordinatrice territoriale en action sociale)
- Cindy BRULE (directrice des accueils de loisirs).

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les contacts sur «syndicat-bocage-cenomans.fr» ou sur l'application CityAll :



Téléchargez gratuitement **CityAll**
Sélectionnez SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS



Petite enfance

Le relais évolue également : il devient « lieu unique d'information », c'est ainsi que les parents en recherche d'un mode d'accueil n'auront désormais qu'un seul rendez-vous avec une des deux éducatrices du Relais : Claire Dézafit ou Stéphanie Morin. Les deux éducatrices se voient également confié une mission supplémentaire autour de la « parentalité ».

Parallèlement, le service continue d'accompagner les professionnel(le)s et futur(es) professionnel(le)s de la petite enfance. Les candidat(e)s au métier d'assistant(e) maternel(le) manquent sur le territoire. Toute personne se questionnant ou souhaitant des informations précises est invitée à contacter le relais. Le relais accompagne aussi la réflexion des élus sur l'offre d'accueil en général. La commune de St Georges décidera prochainement de soutenir un projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) en construisant un local neuf et adapté à partir de 2023 ou 2024 situé à côté de l'accueil périscolaire.

La commission petite enfance du Bocage Cénomans réfléchit aussi de son côté à comment accompagner encore mieux, et en lien la PMI (Protection Maternelle et Infantile service du Département qui donne l'agrément), les assistantes maternelles. Malgré la situation sanitaire et en respectant les règles en vigueur, des ateliers motricité (en plus des ateliers jeux et rencontres habituels) devraient pouvoir être proposés prochainement aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants qu'elles accompagnent. Dernièrement, une visio-conférence sur le thème du développement moteur et de la motricité du jeune enfant a connu un grand succès (résumé sur le site). N'hésitez pas à faire connaître vos souhaits de thématiques à nos services.



Légende : Les jeux et rencontres à Saint Georges du Bois le jeudi 14 janvier 2021.

Le multi accueil Pomme de Reinette continue à offrir la possibilité d'accueillir les enfants en accueil régulier, en accueil occasionnel et en urgence. Les deux services se trouvent à la Maison de la Petite Enfance à Pruillé le Chétif.

Enfance Jeunesse

Les missions de direction de l'accueil de Loisirs des mercredis, petites vacances et été sont désormais confiées à Cindy Brulé. La volonté des élus a été de simplifier à la fois les démarches pour les parents et d'harmoniser le service enfance.

Erwan Viel qui assumait la direction du mercredi, en plus de la direction des séjours et tickets sports, aura désormais plus de temps pour coordonner les services enfance jeunesse et développer les actions et l'accompagnement des jeunes.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, le service enfance jeunesse a accueilli à l'occasion des vacances de Noël une vingtaine d'enfants au sein de son centre de loisirs. L'équipe d'animation a ainsi proposé un programme d'activités varié autour du jeu, d'activités manuelles et artistiques.

Pour rappel, le centre de loisirs du Bocage est ouvert tous les mercredis et à chaque vacance scolaire dans les locaux de l'accueil périscolaire de Saint Georges du Bois.

Les prochains tickets sports auront lieu du 22 au 26 février, le programme est en cours d'élaboration mais déjà certaines activités sont réservées comme une

journée sur les plages du débarquement, une initiation au pilotage de drones roulants et volants, la découverte du squash,...

Si les conditions sanitaires le permettent le séjour neige se déroulera cette année sur la station de Val Cenis (73) du 27 février au 2 mars. Les inscriptions sont terminées et le séjour est complet, ainsi 35 jeunes de 11 à 18 ans pourront, nous l'espérons, profiter d'un domaine de 150km.

Avec l'arrivée de la nouvelle année viennent les nouveaux projets, si des jeunes ont des envies, des idées, des projets pour les vacances d'été par exemple, le service jeunesse est là pour accompagner les initiatives. Pour cela il suffit de prendre contact avec Erwan VIEL par téléphone, courriel, ou via les réseaux sociaux.



Suite aux travaux sur le projet social et la consultation des besoins des habitants, une nouvelle volonté politique a pris forme : la création d'une mission autour de la parentalité. Tout reste ici à construire. La population et les acteurs locaux seront associés à cette démarche. Stéphanie Morin en sera référente et devra mener un projet transversal sur cette thématique en lien avec ses collègues et les partenaires. Des actions concrètes devraient voir le jour à partir du 2ème trimestre 2021.

Association	Président ou contact	Téléphone	Mail / Blog
À pleine page (Bibliothèque)	Elisabeth BOUTEILLER	02.43.47.25.74	Mail : a.pleine.page@wanadoo.fr Blog : a-pleine-page.e-monsite.com
Accueil Périscolaire	Marie SALMON	02.43.47.08.08	Mail : accueil.periscolaire72700@orange.fr
Akitoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akitoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Dominique LECHAT	06.77.25.54.61	Site : http://essgb.footeo.com
Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	06.72.13.79.91	
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.47.22.07	
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodinier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

Dynamiques Boisgeorgiens: activités toujours suspendues

Etant donné les mesures sanitaires en vigueur qui restreignent la possibilité d'organiser des manifestations accueillant de nombreuses personnes, l'association des Dynamiques Boisgeorgiens a suspendu provisoirement ses activités.

Kazok[ou]

L'association Kazok[ou] souhaite toujours proposer des projets culturels, artistiques, audiovisuels ou multimédias, et favoriser le lien social.

Cette année, nous allons accompagner la classe de CE2 pour un projet surprise, et interviendrons également autour de la culture japonaise. Pour l'instant, il ne nous est pas possible d'organiser de nouvelle matinée langues ni de projection.

Cependant, la fête du court métrage, événement national auquel nous participons à Saint-Georges du Bois depuis de nombreuses années, aura lieu entre le 24 et le 30 mars 2021.

Si nous ne retrouvons pas un accès aux événements culturels en salle d'ici-là, cette fête sera sans doute virtuelle !

Nous vous informerons via le site de la mairie et notre site kazokou.fr

Contact : kazokou@free.fr



Accueil périscolaire

Bonjour à tous

Après une année 2020 très mouvementée pour tous, l'accueil périscolaire a dû s'adapter face à cette situation sanitaire inédite. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les parents qui ont su également modifier leurs habitudes et accepter les nouvelles règles en place.



Cette année a été très éprouvante pour les enfants et nous tenions en cette fin d'année mettre à l'honneur tous leurs efforts en créant une cagnotte solidaire LEETCHI. Grâce à l'élan collectif, la générosité a été au rendez-vous. Merci à tous.

Une enveloppe non négligeable qui a permis d'offrir des chocolats et des nouveaux jeux, la dernière semaine d'école avant Noël du 14 décembre au 18 décembre. Le 17 décembre plus particulièrement, les enfants ont pu découvrir toutes ces surprises et repartir avec leur paquet de schoko bons sous le bras. Les enfants ont d'ailleurs rappelé à leurs parents que les schoko bons étaient interdits aux parents... Nous n'avons pas vérifié bien sûr...

En janvier, nous pourrions également animer un goûter « galette des rois » avec d'autres surprises.

Nous reproduirons cette action en 2021 car nos enfants le méritent.

Nous vous souhaitons une belle année.

Marie Salmon, Florence Derouet et Guillaume Glangeaud

APETS72

Dans le contexte sanitaire incertain que nous connaissons tous, l'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris souhaite tout de même maintenir les actions suivantes, qui seront adaptées en fonction de l'évolution des règles sanitaires :

- Chocolats de Noël :

Afin de continuer à agir au profit des élèves de l'école Trompe Souris, l'APETS a renouvelé son opération de vente de chocolats de Noël, qui a connu un véritable succès, avec 5157,80 € de commandes, et de nombreux lots qui viendront s'ajouter à ceux prévus pour la tombola !

Environ 20% des commandes ont pu être faites grâce la boutique en ligne qui propose un paiement sécurisé. Nous souhaitons que cette procédure puisse se développer, pour des raisons à la fois pratiques et écologiques.

L'APETS a également pu aider les lutins du Père Noël, cette année encore, pour la distribution de cadeaux au profit de chaque classe de l'école Trompe Souris !

- Brioches :

L'APETS reconduit la vente de brioches, avec une nouveauté cette année : les gâteaux bijoux. Tous les boisgeorgiens peuvent commander, via l'école ou bien l'adresse mail de l'APETS (apets72700@gmail.com). Le retrait des commandes aura lieu fin mars / début avril, dans l'annexe de l'espace culturel (sous l'accueil de la Mairie). Une communication vous sera faite pour passer les commandes.



- Carnaval :

Le carnaval de l'école Trompe-Souris aura lieu le samedi 10 avril après-midi, si les conditions sanitaires le permettent. Il sera animé par la batucada PeraQsã.

Comme chaque année, nous organiserons, lors de ce carnaval, un concours de chars. Le thème de cette année est « LE VOYAGE ». Chaque participant pourra donc réaliser un char sur ce thème, pour défiler dans les rues de la commune, et ainsi participer au concours.

- Fête de l'école :

La Fête de l'école est fixée cette année au dimanche 27 juin 2021. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il nous est très difficile de dire si l'évènement sera maintenu... Mais l'association a décidé d'organiser malgré tout la tombola !

Pour nous aider à l'agrémenter, nous cherchons des entreprises ou des commerces qui pourraient nous accompagner, et participer à la tombola par l'apport de lots complémentaires. N'hésitez pas à nous envoyer leurs coordonnées via l'adresse mail de l'APETS (apets72700@gmail.com) ou bien par message sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/apets72/>)

Nous comptons sur votre soutien pour que notre évènement soit un succès !

Pour suivre l'actualité de l'association ou pour proposer votre aide/vos idées : apets72700@gmail.com - <https://www.facebook.com/apets72/>

Association Sportsmile

Sportsmile est impatiente de revoir ses adhérents en présentiel. Une nouvelle coach fitness sera présentée, dès que les conditions sanitaires nous permettront. En attendant, gardez votre esprit sportif, soyez bienveillant envers vous et les autres.

Des cours en live sur Zoom vous seront communiqués sur la page Facebook Sportsmile by Lenny Vintousky.



Saint Georges bien être

La situation sanitaire de ces derniers mois ayant évolué mais pas dans le sens que nous le souhaitons, l'association de gymnastique volontaire Saint-Georges Bien Etre se voit contrainte de suspendre encore à ce jour les cours habituels dispensés par notre professeur Patricia Hascoët, pour rappel:

- Gym douce mardi à 16h45 et 17h45
- Gym tonique mardi à 18h45 et mercredi à 20h30.

Même si l'association s'engage à faire respecter les règles sanitaires conseillées par le Gouvernement et la mairie, cette dernière n'est pas encore autorisée à réouvrir la salle associative pour nous permettre de poursuivre notre activité, et nous le regrettons.

Nous restons néanmoins motivées et prêtes pour une reprise dès que possible, les adhérents seront informés dès que l'activité pourra reprendre, en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales.

Les membres du bureau, et surtout notre trésorière, font leur possible pour que cette association puisse se maintenir financièrement, et nous comptons beaucoup sur les adhérents pour que celle-ci reste pérenne.

La Présidente Evelyne Bodinier reste à votre disposition au 06.87.83.65.32. ou Mme CHABLE au 02.43.47.20.94. pour de plus amples renseignements.

Réfection de la toiture de l'espace culturel

Le département de la Sarthe a lancé un plan de relance à destination des collectivités locales pour contribuer au redémarrage de l'économie à l'échelle locale. La commune a souhaité se saisir de cette opportunité pour réaliser une rénovation totale de la toiture de deux bâtiments publics : l'espace culturel et un bâtiment de l'école maternelle.



Si la première est déjà réalisée à ce jour, la seconde interviendra pendant les vacances scolaires de Février.

La dépense globale de 29912€ bénéficie d'une subvention départementale de 80%.

Balilage des cheminements inter-quartiers

La commune de Saint Georges bénéficie de nombreux cheminements reliant les quartiers les uns aux autres. Un balilage indiquant les destinations de ces cheminements vient d'être posé. Une quarantaine de panneaux a été implantée pour vous faciliter les parcours à l'intérieur de la partie urbanisée de la commune. Sur fond jaune avec flèches vertes, ils portent le nom de « circuit des squares » et vous invitent à découvrir les différents espaces verts intitulés « squares ». La couleur de ces panneaux est la même que ceux qui indiquent la ronde verte.

Si vous remarquez certains cheminements où ce balilage est manquant, nous vous invitons à le signaler en mairie.



L'aménagement de voies cyclables en direction d'Allonnes/Le Mans est achevé

L'aménagement de la route des Landes (voie partant de la sortie du bourg près de la rue de la Croix Ste Apolline en direction du carrefour des cinq routes) et de la route du Pavillon (en direction d'Allonnes via la route de la Suze) avec le dispositif « chaucidou » est achevé.

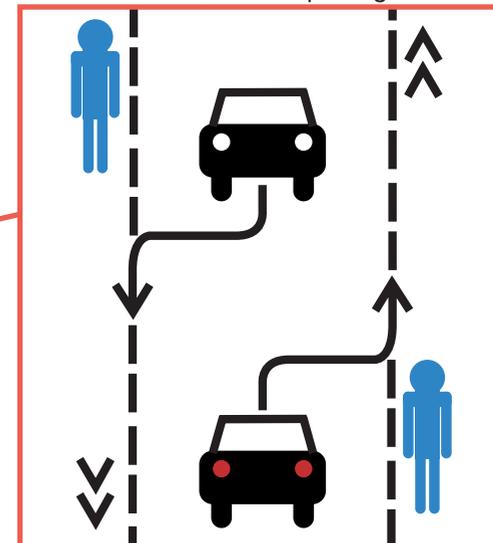
Cet aménagement consiste à sécuriser la circulation des cyclistes qui souhaitent se rendre à Allonnes et au Mans en matérialisant une voie de part et d'autre de la route qui leur est réservée. La partie destinée aux voitures se trouve au centre et sa largeur est réduite d'autant.

Les automobilistes doivent rouler sur la partie centrale et ne peuvent plus se croiser sur celle-ci. Lorsque deux voitures roulant en sens inverse sont en approche, elles peuvent alors se déporter sur la voie cyclable et doivent revenir sur la partie centrale lorsque le croisement des véhicules est passé.

Un traçage au sol sur toute la longueur des deux routes concernées a été fait ainsi que des panneaux de signalisation verticale apposés. Une limitation de vitesse à 70 kms/h a été initié avec un passage à 50km/h sur le pont enjambant la voie de chemin de fer.

Cet aménagement est une expérimentation lancée à l'échelle de Le Mans Métropole et participe à l'élaboration du plan vélos adopté par la collectivité. Il a vocation, à plus long terme, à être remplacé par un cheminement cyclable en dehors de l'emprise de la route mais cette réalisation demande du temps car elle nécessite des acquisitions foncières. Le souhait des élus a été de proposer aux cyclistes un aménagement opérationnel rapidement.

Nous invitons les automobilistes à respecter cette nouvelle règle de circulation et souhaitons que cet aménagement apporte satisfaction aux cyclistes qui par ce cheminement pourront se rendre au Mans via Allonnes, en site protégé de bout en bout.



Des jambes pour un cœur

Certaines classes de l'école Trompe-Souris suivent la course du Vendée Globe et soutiennent en particulier le bateau d'initiatives Cœur barré par Samantha Davies. Bien qu'elle ait dû abandonner au large de l'Afrique du Sud, après avoir percuté un objet, celle-ci a décidé de reprendre la mer pour soutenir la cause de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui permet à des enfants malades originaires de pays pauvres d'être opérés en France.

Et c'est donc toute l'école qui s'est jointe à cette noble cause en participant à une collecte solidaire organisée sous la forme d'une course. Chaque enfant a couru le plus grand nombre de tours de piste possibles. L'objectif est que partout dans le monde les coureurs atteignent quelques 47 000 kms.

Nos coureurs en herbe ont réalisé 429 840 m et collecté 350.50 Euros.

A ce jour, 49 enfants malades pourront bénéficier d'une opération et d'un accompagnement.

Merci à tous pour cette belle manifestation de solidarité qui fait chaud au cœur.



Au final, les enfants de l'école ont couru lors de ces trois semaines une distance totale de 429 840 m, soit environ 430 kms (Distance approximative entre Le Mans et Bordeaux).

La somme totale de 350.50 € a été récoltée pour l'association Initiatives Cœur.

FELICITATIONS à tous les enfants de l'école qui se sont vraiment dépassés lors de cette opération.

Belle leçon de solidarité.



Résultats de la courses École trompe souris:

SEMAINE 1

DATE	DISTANCE PARCOURU
Lundi 30/11	32 480 M
Mardi 1/12	56 280 M
Jeudi 3/12	15 920 M
Vendredi 4/12	36 720 M

Au cours de cette première semaine les enfants qui couraient ont parcouru 141 400 m, soit 141.4 km. Belle performance !

Nous avons obtenu 100 € pour l'association Initiatives Cœur



Jeudi 17 décembre dernier a eu lieu la journée de Noel à l'école Trompe Souris. Le père Noel est venu nous rendre visite et est allé offrir des cadeaux à toutes les classes.



Le midi l'équipe du restaurant scolaire nous a concocté un savoureux repas. Voici quelques photos de ces moments de convivialité :

Illuminations de Noël



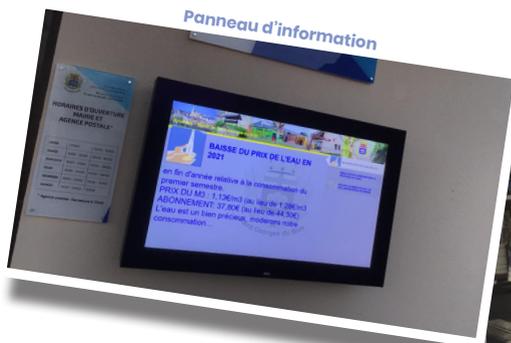
Commémoration du 11 novembre



Hommage Samuel Paty



Panneau d'information



Chanteur Soulsman



Un sondage sur l'avenir de l'activité Tennis

Après la dissolution de l'association « Tennis club de Saint Georges du Bois » intervenue mi-décembre 2020, la question se pose de l'avenir des courts de tennis. Un article y est consacré en page 23 pour présenter une gestion provisoire de cet équipement.

Que se passera-t-il au delà de cette période provisoire ?

La municipalité a souhaité lancer une étude sur la pratique du tennis sur notre commune. Il s'agit de comprendre ce que souhaitent faire les boisgeorgiens des équipements existants (deux courts de tennis). Y a-t-il encore une demande pour la pratique de ce sport à Saint Georges ? Faut-il maintenir ces courts en l'état ? Quelle mode de gestion des courts doit-on mettre en place ? D'autres pratiques de sports de balles seraient-elles préférables ?

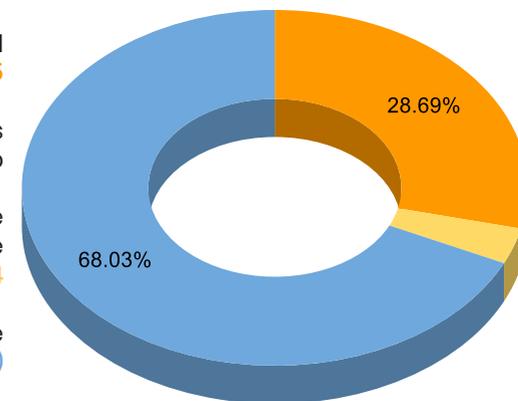
Pour commencer, nous vous avons interrogé pendant tout le mois de décembre sur la pratique éventuelle du padel, nouvelle forme de tennis qui remporte un vif succès dans d'autres communes. Vous avez été 122 à répondre à notre sondage en ligne, ce qui en fait le sondage avec le plus grand nombre de réponses depuis la mise en place de ce moyen de consultation. Si vous avez été majoritaire à répondre que la pratique du padel ne vous intéressait pas, ce qui apparaît tout à fait normal s'agissant de la pratique éventuelle d'un sport spécifique, 35 d'entre vous ont répondu être intéressés.

Julien PRE, adjoint au Maire chargé de ce dossier, prendra l'initiative d'une rencontre (sous une forme à déterminer) avec ces personnes pour évoquer l'idée d'une transformation d'au moins un court de tennis « classique » en court de tennis « padel ». Des élus boisgeorgiens se sont rendus à Coulaines pour visiter une telle installation.

Dossier à suivre...

Seriez vous intéressé pour pratiquer le Padel si un des courts de tennis actuel était transformé en court de padel

- OUI, s'il y a un court de padel à St Georges, j'irai y jouer : **35 (28.69%)**
- OUI, le padel m'intéresse mais je préfère y jouer dans un club extérieur à la commune : **0 (0%)**
- OUI, l'activité padel m'intéresse mais je préfère y jouer en salle (donc pas à Saint Georges) : **4 (3.28%)**
- NON, la pratique du padel ne m'intéresse pas : **83 (68.03%)**
Total : 122

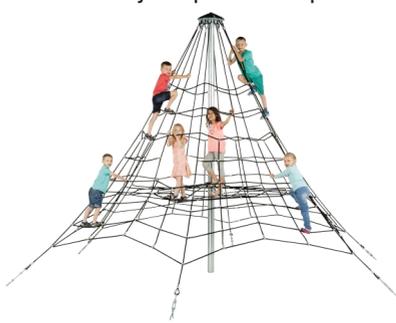


Sondage réalisé en décembre 2020 via le site internet

Les principaux projets de 2021

En 2021 lancement de nombreux projets :

- Il s'agit du second secteur devant connaître d'importantes modifications après le centre du village, l'**aménagement de l'entrée du bourg** en venant du Mans va connaître d'importants travaux.
- La **rénovation totale des équipements de football avec la réalisation d'un boulodrome** sous ombrière photovoltaïque et d'un nouveau parking constitueront aussi un gros chantier de la nouvelle année (voir pages 12 à 13).
- La **construction de l'éco-quartier « Le Clos des Hayes »** avec une micro-crèche devrait démarrer courant février. Les travaux s'étaleront sur une durée de 18 mois. Le projet accueillera 42 nouveaux logements, certains en location et d'autres en accession sociale. Il y aura également la construction d'un abri vélo en deux parties destiné au résidents du Clos des Hayes, ainsi que des toilettes publiques qui seront très proche de l'aire de jeux.
- Un **aménagement complémentaire de l'espace jeux** à côté du City stade et de la piste BMX verra le jour. Les équipements seront des équipements ludiques accessibles aux plus jeunes, araignée, tyrolienne et jeux pour tout petits.



- L'**ouverture des maisons pour personnes âgées** derrière le pôle santé est prévue pour la fin de l'été 2021. Ce projet réalisé par Sarthe Habitat sera labellisé « Habitat Senior Services », il accueillera 8 logements destinés aux seniors en rez de chaussée et 4 en étage pour des familles.

- A cette occasion, sera mis en place un **service de portage de repas pour les personnes âgées ou malades** de toute la commune, en triporteur à assistance électrique à compter du mois d'avril 2021 (voir page 19).
- L'**installation d'un dispositif de vidéo surveillance** constitue aussi un élément important de l'action de la collectivité en 2021. Trois emplacements ont été choisis en collaboration étroite avec la gendarmerie nationale. Ce dispositif a pour vocation de contribuer à la sécurité



de tous dans notre commune et doit permettre de faciliter l'identification des délinquants sur l'ensemble du territoire sud-ouest de l'agglomération. En effet, au-delà d'Etival où une caméra est déjà installée, ce projet s'intègre dans une démarche conjointe de cinq communes contigües (Pruillé le chétif, Rouillon, Trangé et Chaufour Notre Dame)



- L'**installation d'un défibrillateur** devant la salle associative est aussi un élément de sécurité supplémentaire qui sera mis très prochainement à la disposition de la population.

- L'**arrivée de la fibre optique** est prévue pour le quatrième

trimestre de cette année. Les travaux de génie civil ont déjà commencé depuis quelques semaines et s'achèveront normalement courant septembre. C'est à ce moment et pas avant que les opérateurs seront autorisés à vous contacter pour vous proposer de raccorder votre domicile au nouveau réseau de fibre optique. Pour en savoir plus sur les conditions d'accès à ce nouveau service, vous pouvez téléphoner au 0 800 800 617.



- Un **logement communal situé 8 bis rue de Sablé** sera **entièrement restauré** et mis en location par l'association SOLIHA à qui la commune a conféré un droit d'occupation pour environ 35 ans, moyennant la prise en charge des travaux de rénovation. Les travaux devraient débuter au quatrième trimestre.



- L'**élaboration d'un projet de M.A.M.** (Maison d'Assistantes Maternelles) a démarré avec le choix du cabinet d'architecture (cabinet Bailleux) et la sélection de l'équipe d'assistantes maternelles qui occupera les lieux. Cette année sera consacrée à l'obtention du permis de construire et au montage du financement du projet. (voir page 17)

A plus long terme:

- Des études sont en cours pour envisager l'**extension de la salle associative** et également pour la restructuration du centre bourg avec percement d'une voie de la rue du Mans vers la rue des Lilas.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU EN 2021

Une bonne nouvelle s'esquisse pour l'année 2021, la baisse du prix de l'eau. En effet, Lors du dernier conseil communautaire Le Mans Métropole de décembre, les élus ont adopté les nouveaux tarifs d'eau à la baisse pour la consommation d'eau potable à compter de 2021. Ce nouveau tarif s'appliquera sur la facture que vous recevrez en fin d'année relative à la consommation du premier semestre.

PRIX DU M3 : 1,13€/m3 (au lieu de 1,28€/m3)
ABONNEMENT: 37,80€ (au lieu de 44,30€)

L'eau est un bien précieux, modérons notre consommation...

Verres: Le nouveau point d'apport volontaire enterré est opérationnel

Dans le cadre des aménagements urbains de la rue de Souigné, un nouveau point d'apport volontaire exclusivement pour les verres a été installé le long de la rue. Ce point d'apport est dorénavant enterré. Il remplace celui qui était installé précédemment sur le parking de l'école. Un espace d'arrêt devant le point d'apport a été aménagé pour permettre à chacun d'y arrêter son véhicule le temps de la décharge des verres vides.



Remplacement des Chaudières polluantes

Le Mans Métropole lance, en Janvier 2021, une opération de remplacement des chaudières anciennes (fioul, gaz, bois) polluantes, en collaboration avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF) le Groupement des Installateurs Chauffagistes locaux, et l'antenne mancelle de l'Espace Info Energie des Pays de la Loire, dans le cadre de la Transition Energétique et Environnementale.

Vous serez avertis du lancement de ce projet par la presse locale, le premier semestre sera consacré à la démarche commerciale, pour des réalisations terminées fin 2021.

L'Espace Information Energie (EIE) est à votre disposition pour vous conseiller sur les choix techniques correspondant à vos besoins, ainsi que sur les aides au financement disponibles selon, vos conditions de ressources, et la constitution de votre dossier.

Les personnes intéressées pourront s'adresser à Espace Info Energie :
 10 rue Barbier, 72000 LE MANS, ou 1 rue de la Mariette, 72000 LE MANS
 Tel : 02 43 28 47 93

lemans.72 @eiepd.fr

Combien d'habitants sommes-nous?

La population légale au 01/01/2018 entre en vigueur au 01/01/2021.

L'INSEE attribue à la commune une population municipale de 2141 personnes et **une population totale de 2177 personnes**. La différence provient des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (ex : mineurs résidant dans une autre commune pour leurs études, foyers et résidences secondaires, etc...)

Destruction des nids de frelons asiatiques

Suite à une recrudescence de frelons asiatiques, une participation financière de la commune est allouée à chaque destruction de nid de frelons asiatiques chez un particulier à hauteur de 50% du montant TTC de la facture, avec un plafonnement de 50 euros.

Le signalement d'un nid de frelons asiatiques déclenche l'intervention d'une entreprise spécialisée mandatée par une structure dénommée Polleniz, qui verse à celle-ci le montant alloué par la commune.

Les habitants de Saint Georges du Bois sont invités à contacter au préalable la mairie. Celle-ci se chargera de faire la demande d'intervention.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Stade BMX

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

Bibliothèque « à Pleine Page »

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi et jeudi : 16H30 à 18H30
- Mercredi : 10H30 à 12H00 et 16h00 à 19h00
- Samedi : 10H30 à 12H00

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination couronne mancelle

Le CLIC s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Le CLIC de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins au CLIC ou au domicile et sans rendez-vous au CLIC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. 11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 88

Mail : clic.cmno-allonnes@sarthe.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél : 02.43.21.03.05

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi. Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité Société ARNEMETIA : 06.82.92.38.20

SODIMAV : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

Vente, installation, entretien et dépannage en plomberie et chauffage gaz :

Sarthe Gaz : 06.75.39.18.23

Ses services

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Kinésithérapeute/Ostéopathe Manuel Dumont (Ostéopathe) Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81 Stéphane Tirot : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue Agathe Thibault-Besnard : 02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Infirmier libéral David Liger : 06.47.81.24.07

Psychothérapeute Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou 07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Solimut Mutuelle (contrat village) 09.77.42.55.25

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Pharmacie Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

Praticienne en hypnose Virginie Peré : 06.62.34.80.56

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coullans sur Gée : 02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure : 02.43.47.24.12

Eliz'en - Institut de beauté : 02.43.39.03.17

Évasion des sens - Isabelle esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant : 02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles : 06.03.74.26.97

Pat'Pizza* - Commerce ambulancier - Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Jean Pierre Rouillard - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Les Douceurs de Julie* - vente de fruits et légumes : 07.71.13.02.17

Les potions de Geoffroy* - vente de produits cosmétiques bio : 06.21.98.49.30

Cap Tissus - cours de couture et vente de tissus : 07.81.99.21.33

* Présents sur la place de la mairie le mercredi à partir de 16h. Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

